



ORGANISATION EUROPEENNE
ET MEDITERRANEENNE
POUR LA PROTECTION DES PLANTES

EUROPEAN AND MEDITERRANEAN
PLANT PROTECTION
ORGANIZATION

OEPP

Service d'Information

No. 9 PARIS, 2008-09-01

SOMMAIRE

Ravageurs & Maladies

- [2008/174](#) - Premier signalement de *Tuta absoluta* au Maroc
- [2008/175](#) - Premier signalement d'*Erwinia amylovora* au Belarus
- [2008/176](#) - Le *Potato spindle tuber viroid* détecté sur *Solanaceae* ornementales en République tchèque
- [2008/177](#) - Situation du *Potato spindle tuber viroid* en Autriche en 2008
- [2008/178](#) - Présence probable d'*Enaphalodes rufulus* sur des importations de bois: addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP
- [2008/179](#) - *Scyphophorus acupunctatus* trouvé en Sicilia, Italie
- [2008/180](#) - Études sur le pouvoir pathogène de *Chalara fraxinea*
- [2008/181](#) - Premier signalement de *Chalara fraxinea* en Norvège
- [2008/182](#) - Premier signalement de *Chalara fraxinea* en Finlande
- [2008/183](#) - Premier signalement de *Chalara fraxinea* en Hongrie
- [2008/184](#) - *Ceratocystis fimbriata* f.sp. *platani* trouvé en Isère, France
- [2008/185](#) - Premier signalement de *Mycosphaerella pini* en Finlande
- [2008/186](#) - Situation de *Phytophthora kernoviae* en Nouvelle-Zélande
- [2008/187](#) - Rapport de l'OEPP sur les notifications de non-conformité

Plantes envahissantes

- [2008/188](#) - Filières d'entrée des adventices aquatiques en Nouvelle-Zélande
- [2008/189](#) - Un modèle d'évaluation du risque pour les plantes aquatiques en Nouvelle-Zélande
- [2008/190](#) - Plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Zélande
- [2008/191](#) - 10th Congrès mondial sur les plantes parasites (Kusadasi, TR, 2009-06-08/12)

2008/174 Premier signalement de *Tuta absoluta* au Maroc

En avril 2008, des dégâts ont été observés sur des cultures de tomate en plein champ (*Lycopersicon esculentum*) à Bouareg dans la région de Nador, Nord-est du Maroc. Les plantes affectées présentaient des mines foliaires et de petits trous sur les fruits. Les échantillons ont été pris au laboratoire et le ravageur a été identifié comme étant *Tuta absoluta* (Lepidoptera: Gelechiidae - Liste A1 de l'OEPP). Des prospections ont été menées dans d'autres régions produisant des tomates mais aucun signe d'infestation n'a été détecté, jusqu'à présent. Afin d'empêcher toute autre dissémination de *T. absoluta*, des mesures phytosanitaires ont été mises en œuvre et comprennent notamment: la destruction totale des cultures de tomate infestées et des débris végétaux, l'installation de pièges à phéromones, le développement de stratégies de lutte intégrée (utilisation combinée d'agents de lutte biologique et de produits phytosanitaires), des prospections dans les régions productrices de tomate et de légumes (car le ravageur peut aussi attaquer les aubergines, pommes de terre et haricots) et des campagnes d'information aux parties prenantes (agriculteurs, pépiniéristes, organisations professionnelles, etc.). Ceci est le premier signalement de *T. absoluta* au Maroc.

Le statut phytosanitaire de *Tuta absoluta* au Maroc est officiellement déclaré ainsi: **Un foyer, en cours d'éradication.**

Source: ONPV du Maroc, 2008-09.

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : GNORAB, MA

2008/175 Premier signalement d'*Erwinia amylovora* au Belarus

Jusqu'à 2007, la présence du feu bactérien n'était pas connue au Belarus, même s'il était présent dans des pays voisins (c'est-à-dire la Lettonie, la Pologne). En 2007, des échantillons ont été collectés sur des poiriers (*Pyrus communis*) et des pommiers (*Malus domestica*) présentant des symptômes de feu bactérien dans la région de Minsk. Au cours de ces études, six isolats bactériens ont été identifiés (PCR, analyse SDS-PAGE, tests de pouvoir pathogène) comme étant *Erwinia amylovora* (Liste A2 de l'OEPP). Les auteurs concluent que ces découvertes montrent qu'il est nécessaire de revoir la conduite des cultures et les mesures de quarantaine contre *E. amylovora* au Belarus.

La situation d'*Erwinia amylovora* au Belarus peut être décrite ainsi: **Présent, détecté pour la première fois en 2007 sur un nombre limité d'échantillons collecté dans la région de Minsk.**

Source: Lagonenko AL, Komardina VS, Nikolaichik YA, Evtushenkov AN (2008) First report of *Erwinia amylovora* fireblight in Belarus. *Journal of Phytopathology*, 156(10), 638-640.

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : ERWIAM, BY

2008/176 Le *Potato spindle tuber viroid* détecté sur *Solanaceae* ornementales en République tchèque

En 2007, une vaste prospection sur le *Potato spindle tuber viroid* (*Pospiviroid*, PSTVd - Liste A2 de l'OEPP) a été conduite sur *Solanaceae* ornementales par l'ONPV tchèque. La prospection ciblait principalement *Solanum jasminoides* et les *Brugmansia*. Un total de 91

échantillons venant de 35 sites a été testé, dont 50 échantillons de *S. jasminoides* et 41 échantillons d'autres espèces (*Brugmansia* sp., *Solanum rantonnetii*, *Petunia* sp., *Lycopersicon esculentum*, *S. muricatum*, *Capsicum* sp.). La présence du PSTVd a été confirmée dans 25 sites, principalement sur *S. jasminoides*. Le PSTVd a aussi été détecté sur des échantillons de *Petunia x hybrida* 'Surfinia' chez 2 producteurs, sur 1 échantillon de *Brugmansia* et 1 échantillon de *S. muricatum*. En outre, pendant cette prospection, la présence du *Tomato chlorotic dwarf viroid* (*Pospiviroid*) a été détectée sur *Petunia x hybrida* 'Surfinia' (voir SI OEPP 2008/026).

La situation du *Potato spindle tuber viroid* en République tchèque peut être décrite ainsi: Présent, détecté pour la première fois en 2007 sur des plantes ornementales asymptomatiques (*Solanum jasminoides*, *Brugmansia*, *Petunia*), en cours d'éradication.

Source: Cervena G, Necekalova J, Mikulkova H, Levkanicova Z (2008) Viroids on petunia and other solanaceous crops in the Czech Republic. *Proceedings of the 12th International Symposium on Virus Diseases of Ornamental Plants*, Haarlem, NL, 2008-04-20/24, p 9.

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : PSTVD0, CZ

2008/177 Situation du *Potato spindle tuber viroid* en Autriche en 2008

Comme cela a été signalé dans le SI OEPP 2008/009, une incursion du *Potato spindle tuber viroid* (*Pospiviroid*, PSTVd - Liste A2 de l'OEPP) a été signalée sur Solanaceae ornementales début 2008 et a été éradiquée avec succès. Cependant, le PSTVd a été détecté à nouveau au cours d'une prospection officielle à Vienne, en Oberösterreich, Niederösterreich et Steiermark.

A Vienne, le PSTVd a été détecté sur tomates (*Lycopersicon esculentum* cv. Sakura) chez un producteur de matériel de propagation et sur *Solanum jasminoides* dans une pépinière. Dans les deux cas, des mesures d'éradication ont été imposées: toutes les plantes ont été détruites; les sites de production et toutes les machines ont été désinfectés. Les investigations ont montré que les plantes de tomate avaient été cultivées à partir de semences fournies par l'Allemagne à l'Autriche avec un passeport phytosanitaire des Pays-Bas. Les semences restantes de ce cultivar ont été saisies et elles étaient aussi positives pour le PSTVd. Toutes les ONPV concernées ont été informées. L'origine des plantes de *S. jasminoides* infectées n'a pas pu être déterminée.

En Oberösterreich et en Steiermark, le PSTVd a été détecté sur des plantes de *S. jasminoides* dans une pépinière. Toutes les plantes ont été immédiatement détruites et les lieux de stockage ont été désinfectés. L'origine des plantes mères n'a pas pu être retrouvée.

En Niederösterreich, le PSTVd a été détecté sur *S. jasminoides* dans une pépinière, ainsi que sur *S. jasminoides* et *Solanum rantonnetii* dans des jardinerie. Dans tous les cas, des mesures d'éradication ont été imposées. En outre, dans la pépinière, les lieux de stockage ont été désinfectés et la vente de plantes de *S. jasminoides* a été suspendue. L'origine des plantes de *S. jasminoides* est inconnue mais les *S. rantonnetii* avaient été fournies par l'Allemagne. L'ONPV allemande a été informée en conséquence.

Le statut phytosanitaire du *Potato spindle tuber viroid* en Autriche est officiellement déclaré ainsi: Foyers locaux, éradiqué.

Source: ONPV d'Autriche, 2008-08.

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : PSTVD0, AT

2008/178 Présence probable d'*Enaphalodes rufulus* sur des importations de bois: addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP

Les inspecteurs phytosanitaires du Royaume-Uni ont intercepté des envois de bois de chêne scié (*Quercus* spp.) qui présentaient des signes d'activité d'insectes vivants dans le bois avec de petites quantités d'excréments observées sous les trous de sortie. Même s'il n'a pas été possible de retrouver et d'identifier les spécimens, de fortes présomptions indiquaient que l'activité observée était due à des larves d'*Enaphalodes rufulus* (Coleoptera: Cerambycidae, perceur du chêne rouge). Comme *E. rufulus* est un important ravageur des chênes et est probablement capable de s'établir au Royaume-Uni, les envois affectés ont été interceptés et leur entrée a été refusée. Même si le Secrétariat de l'OEPP n'a pas connaissance d'autres interceptions de ce ravageur en Europe, *E. rufulus* est une espèce foreuse du bois économiquement importante en Amérique du Nord (son aire d'origine) et l'interception récente au Royaume-Uni suggère qu'il pourrait exister une filière d'entrée en Europe (par exemple du bois scié d'Amérique du Nord), il a donc été décidé de l'ajouter à la Liste d'Alerte de l'OEPP.

Enaphalodes rufulus (Coleoptera: Cerambycidae) - le perceur du chêne rouge

Pourquoi	En 2008, l'ONPV du Royaume-Uni a intercepté des envois de bois de chêne scié présentant des signes d'infestation par des insectes foreurs du bois. Des observations suggéraient fortement que le bois était infesté par <i>Enaphalodes rufulus</i> . Même si l'identité du ravageur n'a pas pu être confirmée, cette découverte suggérait qu' <i>E. rufulus</i> , qui est un insecte foreur du bois des chênes rouges économiquement important en Amérique du Nord, pouvait entrer dans la région OEPP via des importations de bois de chêne.
Où	Région OEPP: absent. Amérique du Nord: <i>E. rufulus</i> est indigène en Amérique du Nord, il est présent dans la partie sud-est du Canada et la partie est des Etats-Unis. Canada (Ontario, Québec), Etats-Unis (Alabama, Arkansas, Connecticut, Delaware, Florida, Georgia, Illinois, Indiana, Iowa, Kentucky, Louisiana, Maine, Maryland, Massachusetts, Michigan, Minnesota, Mississippi, Missouri, New Hampshire, New Jersey, New York, North Carolina, Ohio, Oklahoma, Pennsylvania, Rhode Island, South Carolina, Tennessee, Texas, Vermont, Virginia, Wisconsin).
Sur quels végétaux	La plupart des espèces de chêne (<i>Quercus</i> spp.) dans l'est de l'Amérique du Nord peut être attaquée par <i>E. rufulus</i> . Ses hôtes préférés appartiennent au groupe des chênes rouges (<i>Erythrobalanus</i>): <i>Quercus rubra</i> (chêne rouge d'Amérique), <i>Q. velutina</i> (chêne quercitron), <i>Q. coccinea</i> (chêne écarlate). Les autres espèces de chêne sont moins communément attaquées: <i>Q. alba</i> (chêne blanc), <i>Q. tellata</i> , <i>Q. palustris</i> (chêne des marais), <i>Q. macrocarpa</i> (chêne à gros fruits), <i>Q. lyrata</i> , <i>Q. laurifolia</i> (chêne à feuilles de laurier). Il n'existe pas de données sur la sensibilité des espèces de chênes européens (par exemple <i>Q. petraea</i> , <i>Q. pubescens</i> , <i>Q. robur</i>).
Dégâts	Les dégâts sont causés par les larves qui forent des tunnels à l'intérieur du bois de leurs arbres hôtes. Les galeries créées peuvent ensuite être infectées par des champignons. Les dégâts causés par <i>E. rufulus</i> sur le bois peuvent être économiquement importants. Dans les années 1980, aux Etats-Unis, il a été estimé que 38% du bois de chêne utilisé pour la construction, la tonnellerie et le placage était affecté par <i>E. rufulus</i> , et pouvait conduire à une réduction de 40% de la valeur des arbres au moment du sciage. Généralement, les attaques d' <i>E. rufulus</i> ne provoquent pas la mort des arbres, mais au début des années 2000, une importante mortalité des chênes rouges (<i>Q. rubra</i> , <i>Q. falcata</i> et <i>Q. velutina</i>) a été observée dans la Forêt nationale d'Ozark (Arkansas) puis dans les états voisins de l'Oklahoma et du Missouri. Cette importante mortalité et le dépérissement qui a affecté des dizaines de milliers de chênes, principalement <i>Q. rubra</i> , a été associée avec un foyer sans précédent d' <i>E. rufulus</i> . Même s'il peut y avoir d'autres facteurs impliqués

(par ex. la sécheresse), *E. rufulus* a été considéré comme étant un facteur important dans ce grave dépérissement des chênes.

E. rufulus a un cycle biologique synchrone de 2 ans. Les adultes sont nocturnes et peuvent être trouvés entre mi-juin et mi-août. La reproduction a lieu sur l'arbre hôte et les femelles pondent en moyenne 110 œufs, principalement dans les crevasses de l'écorce, sous les lichens et les lianes grimpantes. Les jeunes larves creusent directement à travers l'écorce et passent leur première année dans le phloème en faisant de petits tunnels. Les larves âgées de 2 ans font des tunnels plus larges et creusent dans le xylème où la nymphose a lieu. Les adultes émergent près du site original d'oviposition en rongant un trou ovale à travers l'écorce.

Des images sont disponibles sur Internet:

<http://www.invasive.org/browse/subthumb.cfm?sub=374&start=1>

Dissémination

Les adultes peuvent voler mais les données manquent sur leur potentiel de dissémination naturelle. Sur de longues distances, le commerce du bois et des produits dérivés peut disséminer *E. rufulus* (les importations de *Quercus* destinés à la plantation à partir de pays non-européens sont généralement interdites).

Filière

Bois et produits à base de bois de *Quercus* du Canada et des Etats-Unis.

Risques éventuels

Comme les larves se cachent dans le bois, elles peuvent être difficiles à détecter pendant une inspection. L'interception au Royaume-Uni, bien que non confirmée, suggère que des filières d'introduction en Europe existent (par ex. bois scié). Etant donné sa répartition géographique en Amérique du Nord, il est probable qu'*E. rufulus* puisse s'établir dans les conditions climatiques de l'Europe. Dans les forêts, les mesures de lutte sont limitées (élimination des arbres très infestés, mesures générales pour encourager la vigueur des arbres); dans les parcs et jardins, des traitements insecticides peuvent être appliqués pour les arbres de grande valeur. Une des principales incertitudes est la disponibilité des plantes-hôtes dans la région OEPP. Les chênes rouges sont cultivés pour l'ornement et apparemment *Q. rubra* est de plus en plus planté dans les forêts (pour la qualité de son bois) mais les données manquent sur leur répartition actuelle dans les forêts européennes et leur importance économique. En outre, les données manquent sur la sensibilité des espèces de chênes européennes à *E. rufulus*. Néanmoins, on ne peut pas exclure que les insectes foreurs du bois comme *E. rufulus* peuvent présenter un risque pour les forêts européennes, l'industrie du bois, les pépinières et les arbres d'ornements des parcs et jardins.

Source(s)

- Bousquet Y (Ed.) (2001) Checklist of beetles of Canada and Alaska. Agriculture Canada, 430 pp. ONPV du Royaume-Uni, 2008-04.
INTERNET (dernier accès en 2008-10)
Eastern Forest Environment Threat Assessment Center. Read oak borer. *Enaphalodes rufulus*. <http://threatsummary.foresthreats.org/threats/threatSummaryViewer.cfm?threatID=116>
Guldin JM, Poole EA, Heitzman E, Kabrick JM, Muzika RM (2005) Ground truth assessments of forests affected by oak decline and red oak borer in the interior highlands of Arkansas, Oklahoma and Missouri: preliminary results from overstory analysis. Proceedings of the 13th biennial Southern Silvicultural Research Conference (2005-02-28/03-04, Memphis, US), p 415-419.
http://www.srs.fs.usda.gov/pubs/qtr/qtr_srs092/qtr_srs092.pdf
Kelley MB, Wingard SW, Szalanski AL, Stephen FM (2006) Molecular diagnostics of *Enaphalodes rufulus* (Coleoptera: Cerambycidae). *Florida Entomologist* 89(2), 251-526.
<http://www.fcla.edu/FlaEnt/fe89p251.pdf>
Stephen FM, VB Salisbury, Oliveria FL (2003) Red oak borer, *Enaphalodes rufulus* (Coleoptera: Cerambycidae), in the Ozark Mountains of Arkansas, USA: an unexpected and remarkable forest disturbance. *Integrated Pest Management Reviews*. 6,247-252.
http://www.uark.edu/~fstephen/new/ROB/ROB_Velaine_final-Stephen.pdf
Oliveria FL (2001) Forest health implications of current management in the Southern Region of the United States Department of Agriculture (USDA) Forest Service. Proceedings of the North American Forest Insect Work Conference (2001-05-14/18, Edmonton, CA), p 77.
<http://www.fsl.orst.edu/wfiwc/proc/2001proc.pdf>
Timbal J, Kremer A, Le Goff N, Nepveu G (1994) Le chêne rouge d'Amérique, INRA, 564 pp. (Book extracts). <http://books.google.fr/books/qaue?vid=ISBN2738004792&hl=FR&printsec=toc>
University of Arkansas (US). Red oak borer. Fred Stephen's Lab.
<http://www.uark.edu/~fstephen/new/ROB/stephenlab.html>
USDA Forest Service. Forest Insect & Disease Leaflet 163. Red oak borer.
<http://www.na.fs.fed.us/spfo/pubs/fidls/Red%20Oak%20Borer/redoak.htm>

2008/179 Scyphophorus acupunctatus trouvé en Sicilia, Italie

Scyphophorus acupunctatus (Coleoptera: Curculionidae - auparavant sur la Liste d'Alerte de l'OEPP) est un ravageur des *Agave* originaire des Amériques. Il a été trouvé plusieurs fois par l'Italie et les Pays-Bas sur des plantes ornementales importées (*Beaucarnea*, *Dasylyrion* et *Yucca*) et cultivées sous abris mais il ne s'est pas établi (voir SI OEPP 2002/046, 2003/014). En 2006, de nombreuses larves, pupes et adultes de *S. acupunctatus* ont été trouvées sur *Agave americana* dans des parcs et jardins de la ville de Catania, Sicilia (IT). De décembre 2006 à janvier 2007, des *S. acupunctatus* adultes (64 vivants - 92 morts) ont été collectés dans le centre ville de Catania sur des plantes d'*Agave* sévèrement attaquées et sur le sol environnant. Plusieurs spécimens ont été étudiés et élevés au laboratoire. En 2007, 10 pièges ont été installés à Catania. En outre, de nombreuses plantes d'*Agave*, *Beaucarnea*, *Dracaena* et *Yucca* poussant dans le centre ville de Catania et dans quelques autres localités le long de la côte ionienne de Sicilia ont été inspectées. Aucun autre spécimen n'a été observé. Cependant, il est considéré qu'un réseau de piégeage doit être mis en place pour vérifier que *S. acupunctatus* ne s'est pas établi en Sicilia.

Source: Longo S (2008) [Morphological and biological remarks on the Agave weevil *Scyphophorus acupunctatus* (Coleoptera: Cucurlionidae) in Sicilia]. *Bollettino di Zoologia Agraria e di Bachicoltura, Serie II*, 40(1), 45-50 (en Italien).
 Longo S (2007) [Sexual dimorphism differences between adult populations of *Rhynchophorus ferrugineus* and *Scyphophorus acupunctatus* (Coleoptera: Curculionidae) in Sicilia]. *Bollettino di Zoologia Agraria e di Bachicoltura, Serie II*, 39(1), 45-50 (en Italien).
 EPPA Alert List - Deletions from the EPPA Alert List.
http://www.eppo.org/QUARANTINE/Alert_List/deleted%20files/insects/Scyphophorus_acupunctatus.doc

Mots clés supplémentaires : incursion

Codes informatiques : SCYPIN, IT

2008/180 Études sur le pouvoir pathogène de *Chalara fraxinea*

Le flétrissement du frêne est une maladie émergente qui a été observée pour la première fois en Pologne dans les années 1990 mais qui se dissémine maintenant vers l'ouest à d'autres pays européens. Un champignon récemment décrit, *Chalara fraxinea* (Liste d'Alerte de l'OEPP), a été fréquemment trouvé associé avec la maladie mais son pouvoir pathogène restait flou, car d'autres champignons potentiellement pathogènes (*Cytospora*, *Diplodia*, *Fusarium*, *Phomopsis*) ont aussi été détectés dans les frênes dépérissants. Des études ont été récemment conduites en Pologne pour démontrer le pouvoir pathogène de *C. fraxinea* pour le frêne commun (*Fraxinus excelsior*). Des inoculations artificielles ont été réalisées dans 3 expérimentations au champ sur un total de 48 frênes. Dix isolats polonais différents de *C. fraxinea* ont été inoculés en utilisant des morceaux de bois colonisés par le mycélium. Les frênes inoculés ont été coupés après 2, 3 ou 12 mois et étudiés au laboratoire. Sur tous les arbres inoculés, des lésions nécrotiques de taille très variable s'étaient développées et un flétrissement a parfois eu lieu. Les symptômes observés après l'inoculation artificielle étaient identiques à ceux vus après des infections naturelles. *C. fraxinea* a été ré-isolé à partir de 39 des 48 arbres inoculés. Il a aussi été fréquemment trouvé avec *Alternaria alternata*, *Cytospora* sp., *Coniothyrium olivaceum*, *Diplodia mutila*, *Fusarium* spp. et *Phomopsis*. Il est également noté que, comme les chancre sont pérennes, *C. fraxinea* peut être en compétition avec d'autres microorganismes qui causent des chancres secondaires, ou agissent comme agents de lutte biologique (par ex. en boîtes de Petri une forte inhibition de *C. fraxinea* a été observée en présence de *Diplodia mutila*). Il est conclu que dans des conditions du terrain, une

inoculation artificielle avec *C. fraxinea* provoque d'importantes lésions nécrotiques et des symptômes prononcés très similaires à ceux causés par les infections naturelles. Ainsi, il est considéré que ce champignon joue un rôle clé dans le flétrissement du frêne.

Source: Kowalski T, Holdenrieder O (2008) Pathogenicity of *Chalara fraxinea*. *Forest Pathology* 38(6), à paraître.

Mots clés supplémentaires : étiologie

Codes informatiques : CHAAFR

2008/181 Premier signalement de *Chalara fraxinea* en Norvège

En mai 2008, *Chalara fraxinea* (Liste d'Alerte de l'OEPP) a été isolé pour la première fois en Norvège à partir de frênes (*Fraxinus excelsior*) présentant des symptômes de flétrissement du frêne. En 2007, des symptômes avaient été remarqués mais *C. fraxinea* n'avait pas pu être détecté et les dégâts avaient été attribués au gel hivernal. A présent, la maladie semble être largement répandue dans le sud de la Norvège (Sørlandet) et le sud-est Norvège (Østlandet). Le champignon a été isolé au nord jusqu'au comté de Hedmark, et aussi dans les comtés de Buskerud, Vestfold, Telemark, Aust-Agder et Vest-Agder, mais pas à l'ouest de Lyngdal. Aucun symptôme n'a été trouvé à Jæren (sud-ouest de la Norvège). Depuis septembre 2008, des réglementations phytosanitaires sont mises en œuvre en Norvège afin d'empêcher toute autre dissémination de la maladie. Les zones infectées ont été délimitées et comprennent les comtés suivants: Østfold, Oslo, Akershus, Vestfold, Buskerud, Oppland, Hedmark, Telemark, Aust-Agder et Vest-Agder. Des restrictions sur les mouvements de *Fraxinus excelsior* destinés à la plantation ont été imposées, et toutes les machines pour la taille ou la fauche doivent être désinfectées avant d'être transportées vers les zones indemnes de la maladie.

La situation de *Chalara fraxinea* en Norvège peut être décrite ainsi: **Présent, détecté pour la première fois en 2008, largement répandu dans le sud et le sud-est de la Norvège (Sørlandet, Østlandet).**

Note: Des photos de *Chalara fraxinea* ont été aimablement données par Prof. Solheim et peuvent être vues dans la galerie de photos de l'OEPP. <http://photos.eppo.org/index.php/album/380-chalara-fraxinea-chaafr->

Source: Communication personnelle avec Dr Bjørn Økland, Norwegian Forest and Landscape Institute, Ås, Norvège (2008-08).
Communication personnelle avec Prof. Halvor Solheim, Norwegian Forest and Landscape Institute, Ås, Norvège (2008-09).

INTERNET (dernier accès en 2008-09)

Norwegian Institute of Forestry and landscape. Ash dieback.

http://www.skogoglandskap.no/nyheter/2008/askens_endelikt (in Norwegian).

Mattilsynet. Regulations of 8 September 2008 concerning measures against *Chalara fraxinea*.

http://www.mattilsynet.no/english/plant_health/regulations_of_8_september_2008_concerning_measures_against_chalara_fraxinea_63077

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : CHAAFR, NO

2008/182 Premier signalement de *Chalara fraxinea* en Finlande

L'ONPV de Finlande a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la première détection de *Chalara fraxinea* (Liste d'Alerte de l'OEPP) sur son territoire. Le foyer de la maladie a été détecté sur frênes (*Fraxinus excelsior*) dans la commune de Tuusula sur des échantillons collectés en 2007. L'identité du champignon a été confirmée par des analyses ADN au printemps 2008. Des frênes symptomatiques ont été trouvés sur la côte sud de la Finlande dans une zone s'étendant d'Ahvenanmaa (Iles Åland) à Tuusula. En outre, les frênes malades ont été trouvés dans plusieurs autres communes (par ex. Kustavi, Hyvinkää et Rajamäki). L'analyse des échantillons collectés dans ces communes est toujours en cours. La magnitude du foyer est telle que l'éradication de la maladie est considérée impossible, et par conséquent aucune mesure d'éradication n'a été prise. La situation de la maladie dans les forêts finlandaises sera étudiée annuellement.

La situation de *Chalara fraxinea* en Finlande peut être décrite ainsi: **Présent, détecté pour la première fois en 2008, le long de la côte sud.**

Source: ONPV de Finlande (2008-10).

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : CHAAFR, FI

2008/183 Premier signalement de *Chalara fraxinea* en Hongrie

En Hongrie, des symptômes de flétrissement du frêne causé par *Chalara fraxinea* (Liste d'Alerte de l'OEPP) ont été observés sur *Fraxinus excelsior* pour la première fois en mai et juin 2008, dans deux unités forestières situées dans le nord-ouest du pays. Les symptômes étaient caractérisés par un flétrissement des rameaux, des lésions nécrotiques de l'écorce, le dépérissement des jeunes pousses (1 à 2 ans), et une coloration du xylème. L'agent pathogène a été isolé et identifié (caractéristiques morphologiques) et son pouvoir pathogène a été démontré en inoculant des rameaux avec du mycélium. Ceci est le premier signalement de *C. fraxinea* en Hongrie.

La situation de *Chalara fraxinea* en Hongrie peut être décrite ainsi: **Présent, trouvé pour la première fois en 2008 dans le nord-ouest.**

Source: Szabó I (2008) [Dieback of common ash (*Fraxinus excelsior*) caused by *Chalara fraxinea*.] *Növényvédelem* 44(9), 444-446 (en Hongrois).

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : CHAAFR, HU

2008/184 *Ceratocystis fimbriata* f.sp. *platani* trouvé en Isère, France

En France, des foyers de *Ceratocystis fimbriata* f.sp. *platani* (Liste A2 de l'OEPP) ont été signalés dans les régions du Sud (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes). En février 2008, le chancre coloré a été trouvé pour la première fois dans le département de l'Isère (Rhône-Alpes région). Un arbre infecté a été détecté dans la ville de La Tour-du-Pin (nord-ouest de Grenoble). L'arbre infecté et tous les *Platanus* environnant dans un rayon de 30 m seront détruits. Il est noté que dans la région Rhône-Alpes, cinq départements sont désormais déclarés contaminés: Rhône (en 1992), Ain (1994), Savoie (2005), Loire (2005) et maintenant Isère (2008). Les prospections intensives se poursuivent en France.

La situation de *Ceratocystis fimbriata* f.sp. *platani* en France peut être décrite ainsi: **Présent, foyers isolés (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes), sous contrôle officiel.**

Source: Demonmerot M (2008) Rhône-Alpes, le chancre coloré du platane est en Isère. *Phytoma - La Défense des Végétaux* n°613, 3-4.

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : CERAFP, FR

2008/185 Premier signalement de *Mycosphaerella pini* en Finlande

L'ONPV de Finlande a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la première détection de *Mycosphaerella pini* (Annexes de l'UE) sur son territoire. Le foyer de la maladie a été détecté sur pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) dans les communes de Hartola, Suonenjoki et Kangasniemi. L'identité du champignon a été confirmée par séquençage ADN de la culture pure. En outre, des pins symptomatiques ont été trouvés dans les communes suivantes: Jämsä, Varkaus, Leppävirta, Janakkala, Pieksämäki, Padasjoki, Kuhmoinen, Lammi, Laukaa, Joutsa, Tuusula et Ristiina. Cependant, ces découvertes n'ont pas été confirmées par des tests au laboratoire. La magnitude du foyer est telle que l'éradication de la maladie est considérée impossible, et par conséquent aucune mesure d'éradication n'a été prise. La présence relativement étendue de la maladie sera prise en compte au cours des inspections phytosanitaires des pépinières de pins et des lieux de production de conifères ornementaux. La situation de la maladie dans les forêts finlandaises sera étudiée annuellement.

La situation de *Mycosphaerella pini* en Finlande peut être décrite ainsi: **Présent, détecté pour la première fois en 2008, observé dans plusieurs communes dans le sud-est.**

Source: ONPV de Finlande (2008-10).

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : CHAAFR, FI

2008/186 Situation de *Phytophthora kernoviae* en Nouvelle-Zélande

En Nouvelle-Zélande, *Phytophthora kernoviae* (Liste d'Alerte de l'OEPP) a été signalé pour la première fois en 2006 (voir SI OEPP 2006/060) dans l'île du Nord. En 2005, des scientifiques ont examiné les collections de laboratoire des espèces de *Phytophthora* et ils ont découvert la présence de *P. kernoviae*. En 2002, un échantillon d'annone (*Annona cherimola*) a été présenté par un agriculteur et une espèce de *Phytophthora* dont on a supposé qu'elle était déjà connue en Nouvelle-Zélande a été initialement identifiée. Cependant, l'utilisation de techniques de diagnostic moléculaire a ensuite révélé que c'était en fait *P. kernoviae*. Une surveillance et des études de traçabilité ont été initiées. D'autres isolats collectés à partir du sol dans les forêts de kauri (*Agathis australis*, Araucariaceae) ont été examinés et *P. kernoviae* a été identifié dans 1 échantillon. Il est intéressant de noter qu'une thèse publiée en 1970 et décrivant une espèce de *Phytophthora* collectée dans le sol sous des plantations de pin a été réévaluée car la description de l'espèce ressemblait à *P. kernoviae*. Du matériel a été collecté dans les sites échantillonnés dans les années 1960 (partie centrale de l'île du Nord) et les résultats ont montré que *P. kernoviae* était présent dans nombre de ces sites (régions de Northland, Auckland, Taupo). Il est conclu qu'étant donné la répartition de *P. kernoviae* dans

différentes régions de l'île du Nord et la période depuis laquelle il est présent en Nouvelle-Zélande, ni l'éradication ni l'enrayement ne sont des objectifs réalisables.

La situation de *Phytophthora kernoviae* en Nouvelle-Zélande peut être décrite ainsi: **Présent, signalé pour la première fois en 2006 (mais probablement présent depuis les années 1960), trouvé dans des échantillons de sol dans l'île du Nord (régions de Northland, Auckland, Taupo).**

Source: Anonymous (2008) *Phytophthora kernoviae*: Past investigation throws up new answers. *Biosecurity* 82, March issue, p 21.

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : PHYTKE, NZ

2008/187 Rapport de l'OEPP sur les notifications de non-conformité

Le Secrétariat de l'OEPP a rassemblé les notifications de non-conformité pour 2008 reçues depuis le précédent rapport (SI OEPP 2008/167). Les notifications ont été envoyées directement à l'OEPP par la Russie, la Suisse, et via Europhyt pour les pays de l'UE.

Le Secrétariat de l'OEPP a sélectionné les notifications de non-conformité dues à la détection d'organismes nuisibles. Les autres notifications de non-conformité, dues à des marchandises interdites, à des certificats non valides ou manquants ne sont pas indiquées. Il faut souligner que ce rapport n'est que partiel car de nombreux pays de l'OEPP n'ont pas encore envoyé leurs notifications. Lorsqu'un envoi a été réexporté et que le pays d'origine n'est pas connu, le pays de réexportation est indiqué entre parenthèses. Un astérisque (*) indique que le Secrétariat de l'OEPP n'avait pas d'information sur la présence de l'organisme dans le pays concerné.

Note: L'ONPV de Roumanie a retiré l'interception du *Pepino mosaic virus* sur semences de *Lycopersicon esculentum* importées d'Israël (apparaissant dans le SI OEPP 2008/167). Deux échantillons avaient été trouvés positifs par DAS-ELISA, mais l'infection par le PepMV n'a pas été confirmée par les tests biologiques.

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
<i>Aleuroclava jasmini, Bemisia tabaci</i>	<i>Colocasia esculenta</i>	Légumes (feuilles)	Inde	Royaume-Uni	1
<i>Anoplophora chinensis</i>	<i>Acer</i>	Veg. pour plantation	Chine	Pays-Bas	2
<i>Aonidiella citrina</i>	<i>Fortunella</i>	Fruits	Afrique du Sud*	Allemagne	1
<i>Bemisia</i>	<i>Hypericum</i>	Fleurs coupées	Kenya	Allemagne	1
<i>Bemisia tabaci</i>	<i>Apium graveolens</i>	Légumes	Thaïlande	France	1
	<i>Asarum</i>	Veg. pour plantation	Japon	Royaume-Uni	1
	<i>Bacopa</i>	Veg. pour plantation	Singapour	Royaume-Uni	1
	<i>Citrus maxima, Eryngium foetidum, Mangifera indica, Ocimum basilicum, Piper sarmentosum</i>	Fruit et légumes	Thaïlande	Irlande	1
	<i>Colocasia</i>	Légumes	Inde	Royaume-Uni	3
	<i>Colocasia esculenta</i>	Légumes	Inde	Royaume-Uni	1
	<i>Echinodorus</i>	Plantes d'aquarium	Singapour	Royaume-Uni	1
	<i>Eryngium foetidum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	France	29
	<i>Eryngium foetidum</i>	Légumes (feuilles)	Vietnam	France	3

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb	
<i>B. tabaci</i> (suite)	<i>Euphorbia</i>	Boutures	Israël	Royaume-Uni	1	
	<i>Euphorbia pulcherrima</i>	Boutures	Ethiopie	Finlande	1	
	<i>Euphorbia pulcherrima</i>	Veg. pour plantation	Ethiopie	Suède	1	
	<i>Euphorbia pulcherrima</i>	Veg. pour plantation	Allemagne	Royaume-Uni	1	
	<i>Euphorbia pulcherrima</i>	Boutures	Kenya	Finlande	1	
	<i>Euphorbia pulcherrima</i>	Veg. pour plantation	Kenya	Suède	3	
	<i>Euphorbia pulcherrima</i>	Boutures	Ouganda	Pays-Bas	1	
	<i>Eustoma</i>	Fleurs coupées	Israël	Pays-Bas	1	
	<i>Gardenia, Hibiscus</i>	Veg. pour plantation	Côte d'Ivoire	France	1	
	<i>Gypsophila</i>	Fleurs coupées	Israël	Pays-Bas	1	
	<i>Hemigraphis</i>	Plantes d'aquarium	Thaïlande	Royaume-Uni	1	
	<i>Hibiscus</i>	Veg. pour plantation	Côte d'Ivoire	Belgique	1	
	<i>Hibiscus rosa-sinensis</i>	Veg. pour plantation	Pays-Bas	Royaume-Uni	2	
	<i>Hypericum</i>	Fleurs coupées	Zimbabwe	Royaume-Uni	1	
	<i>Impatiens</i>	Boutures	Israël	Royaume-Uni	1	
	<i>Jatropha</i>	Veg. pour plantation	Espagne (Canaries)	Espagne	1	
	<i>Ocimum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Suède	2	
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Colombie	Royaume-Uni	1	
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Israël	République tchèque	1	
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Israël	Irlande	7	
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Israël	Pays-Bas	3	
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Israël	Royaume-Uni	1	
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	France	8	
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Royaume-Uni	3	
	<i>Ocimum sanctum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	France	4	
	<i>Ocimum sanctum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Royaume-Uni	4	
	<i>Penstemon</i>	Boutures	Costa Rica	Pays-Bas	1	
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Rep. Dominicaine	Royaume-Uni	1	
	<i>Solidago</i>	Fleurs coupées	Israël	Pays-Bas	1	
	<i>Bemisia tabaci, Helicoverpa armigera, Spodoptera littoralis</i>	<i>Rosa, Eustoma</i>	Fleurs coupées	Israël	Pays-Bas	1
	<i>Bemisia tabaci, Liriomyza</i>	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Israël	République tchèque	1
	<i>Bemisia tabaci, Liriomyza trifolii</i>	<i>Eustoma, Gypsophila</i>	Fleurs coupées	Israël	Pays-Bas	1
	<i>Bidens pilosa</i>	<i>Glycine max</i>	Produits stockés	Pays-Bas	Russie	9
<i>Carposina niponensis</i>	<i>Malus domestica</i>	Fruits	Chine	Russie	2	
<i>Ceratotheripoides brunneus, Diaphania indica</i>	<i>Momordica</i>	Légumes	Kenya	Allemagne	1	
<i>Clavibacter michiganensis</i> subsp. <i>michiganensis</i>	<i>Lycopersicon esculentum</i>	Semences	Thaïlande	France	1	
<i>Clavibacter michiganensis</i> subsp. <i>sepedonicus</i>	<i>Solanum tuberosum</i>	Pom. de terre semences	Pays-Bas	Bulgarie	1	
	<i>Solanum tuberosum</i>	Pom. de terre conso	Pologne	Bulgarie	1	
<i>Coleoptera, Thripidae</i>	<i>Dianthus</i>	Fleurs coupées	Egypte	Chypre	1	

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
<i>Corynespora cassiicola</i>	<i>Ocimum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Allemagne	1
	<i>Ocimum sanctum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Allemagne	2
<i>Cuscuta campestris</i>	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Egypte	Russie	1
<i>Diaphania indica</i>	<i>Momordica charantia</i>	Légumes	Kenya	Royaume-Uni	1
<i>Diaphania indica</i> , <i>Thysanoptera</i>	<i>Momordica</i>	Légumes	Kenya	Allemagne	1
<i>Ditylenchus</i> , <i>Helicotylenchus</i> , <i>Meloidogyne</i>	<i>Trachycarpus fortunei</i>	Veg. pour plantation	Chine	Allemagne	1
<i>Elsinoe</i>	<i>Citrus limon</i>	Fruits	Argentine	Espagne	2
<i>Elsinoe australis</i>	<i>Citrus limon</i>	Fruits	Argentine	Espagne	2
<i>Elsinoe fawcettii</i>	<i>Citrus limon</i>	Fruits	Argentine	Espagne	1
<i>Erwinia stewartii</i> (soupçonné)	<i>Zea mays</i>	Semences	Etats-Unis	Allemagne	1
<i>Frankliniella hemerocallis</i>	<i>Hemerocallis</i>	Veg. pour plantation	Etats-Unis	Royaume-Uni	1
<i>Frankliniella occidentalis</i>	<i>Alstroemeria</i>	Fleurs coupées	Colombie	Russie	1
	<i>Alstroemeria</i> , <i>Chrysanthemum</i> , <i>Rosa</i>	Fleurs coupées	(Lituanie)	Russie	2
	<i>Alstroemeria</i> , <i>Limonium</i> , <i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Pays-Bas	Russie	1
	<i>Artemisia dracunculus</i>	Légumes (feuilles)	Israël	Russie	1
	<i>Brassica</i>	Légumes	Rép. de Macédoine	Russie	1
	<i>Capsicum annuum</i>	Légumes	(Lituanie)	Russie	1
	<i>Capsicum annuum</i>	Légumes	Maroc	Russie	1
	<i>Capsicum annuum</i>	Légumes	Espagne	Russie	1
	<i>Chrysanthemum</i>	Plantes en pot	Pays-Bas	Russie	1
	<i>Chrysanthemum</i> , <i>Dianthus</i> , <i>Helianthus</i> , <i>Rosa</i>	Fleurs coupées	(Lituanie)	Russie	1
	<i>Chrysanthemum</i> , <i>Dianthus</i> , <i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Pays-Bas	Russie	1
	<i>Chrysanthemum</i> , <i>Rosa</i>	Fleurs coupées	(Lituanie)	Russie	1
	<i>Dianthus caryophyllus</i>	Fleurs coupées	Chine	Russie	1
	<i>Dianthus caryophyllus</i>	Fleurs coupées	Pays-Bas	Russie	1
	<i>Dianthus caryophyllus</i>	Fleurs coupées	Turquie	Russie	1
	<i>Dianthus caryophyllus</i> , <i>Gerbera</i>	Fleurs coupées	Turquie	Russie	1
	<i>Eustoma</i>	Fleurs coupées	Israël	Russie	2
	<i>Fragaria ananassa</i>	Fruits	(Pays-Bas)	Russie	2
	<i>Fragaria ananassa</i>	Fruits	Espagne	Russie	2
	<i>Fragaria ananassa</i>	Fruits	Turquie	Russie	1
	<i>Fragaria ananassa</i> , <i>Prunus</i> <i>persica</i> var. <i>nectarina</i>	Fruits	Espagne	Russie	1
<i>Gerbera</i>	Fleurs coupées	Israël	Russie	2	
<i>Helianthus annuus</i>	Fleurs coupées	Israël	Russie	2	
<i>Lactuca sativa</i>	Légumes	(Pays-Bas)	Russie	1	
<i>Lycopersicon esculentum</i>	Légumes	Espagne	Russie	6	
<i>Prunus armeniaca</i>	Fruits	Italie	Russie	2	
<i>Prunus armeniaca</i>	Fruits	Espagne	Russie	3	
<i>Prunus domestica</i>	Fruits	Italie	Russie	1	

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
<i>F. occidentalis</i> (suite)	<i>Prunus persica</i>	Fruits	Grèce	Russie	6
	<i>Prunus persica</i>	Fruits	Italie	Russie	3
	<i>Prunus persica</i>	Fruits	Espagne	Russie	6
	<i>Prunus persica</i> var. <i>nectarina</i>	Fruits	Grèce	Russie	1
	<i>Prunus persica</i> var. <i>nectarina</i>	Fruits	Italie	Russie	2
	<i>Prunus persica</i> var. <i>nectarina</i>	Fruits	Espagne	Russie	1
	<i>Pyrus communis</i> , <i>Prunus persica</i> var. <i>nectarina</i>	Fruits	(Lituanie)	Russie	1
	<i>Rubus fruticosus</i>	Fruits	(Pays-Bas)	Russie	2
	<i>Rubus fruticosus</i>	Fruits	Pays-Bas	Russie	3
	<i>Globodera pallida</i> , <i>Globodera rostochiensis</i>	<i>Solanum tuberosum</i>	Pom. de terre conso	Italie	Irlande
<i>Globodera rostochiensis</i>	<i>Solanum tuberosum</i>	Pom. de terre conso	Italie	Irlande	2
<i>Grapholita molesta</i>	<i>Malus domestica</i>	Fruits	Chine	Russie	1
	<i>Prunus persica</i>	Fruits	Grèce	Russie	1
	<i>Pyrus communis</i>	Fruits	Chine	Russie	2
<i>Guignardia citricarpa</i>	<i>Citrus limon</i>	Fruits	Afrique du Sud	Belgique	2
	<i>Citrus limon</i>	Fruits	Afrique du Sud	Pays-Bas	5
	<i>Citrus maxima</i>	Fruits	Thaïlande*	Pays-Bas	1
	<i>Citrus paradisi</i>	Fruits	Argentine	Pays-Bas	1
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Ghana*	Royaume-Uni	5
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Afrique du Sud	Belgique	1
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Afrique du Sud	Pays-Bas	10
<i>Gymnosporangium asiaticum</i>	<i>Juniperus chinensis</i>	Veg. pour plantation	Japon	Royaume-Uni	1
<i>Haritalodes derogata</i>	<i>Hibiscus rosa-sinensis</i>	Veg. pour plantation	Sri Lanka	Pays-Bas	1
<i>Helicotylenchus</i> , <i>Meloidogyne</i>	<i>Phyllostachys</i> , <i>Trachycarpus fortunei</i>	Veg. pour plantation	Chine	Belgique	1
<i>Helicoverpa armigera</i>	<i>Dianthus</i>	Fleurs coupées	Israël	Pays-Bas	1
	<i>Dianthus</i>	Fleurs coupées	Maroc	Royaume-Uni	1
	<i>Dianthus</i>	Fleurs coupées	Espagne	Royaume-Uni	1
	<i>Eryngium</i>	Fleurs coupées	Tanzanie	Pays-Bas	2
	<i>Eustoma</i>	Fleurs coupées	Israël	Pays-Bas	1
	<i>Gypsophila</i>	Fleurs coupées	Israël	Pays-Bas	1
	<i>Ocimum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Pays-Bas	1
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Israël	République tchèque	2
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Israël	Pays-Bas	2
	<i>Pisum sativum</i>	Légumes	Egypte	Belgique	1
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Burundi	Pays-Bas	2
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Ethiopie	Pays-Bas	1
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Inde	Pays-Bas	3
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Kenya	Pays-Bas	8
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Tanzanie	Pays-Bas	4
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Ouganda	Pays-Bas	14
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Ouganda	Pays-Bas	1
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Zambie	Pays-Bas	1
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Zimbabwe	Pays-Bas	12

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
<i>H. armigera</i> (suite)	<i>Solidago</i>	Fleurs coupées	Zimbabwe	Pays-Bas	1
	<i>Zea mays</i>	Légumes	Ouganda	Royaume-Uni	1
<i>Helicoverpa armigera</i> , <i>Spodoptera littoralis</i>	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Zambie	Pays-Bas	1
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Zimbabwe	Pays-Bas	1
<i>Helicoverpa armigera</i> , <i>Spodoptera litura</i>	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Inde	Pays-Bas	1
<i>Hirschmanniella</i>	<i>Cryptocoryne</i>	Plantes d'aquarium	Indonésie	France	1
	<i>Cryptocoryne</i>	Plantes d'aquarium	Singapour	France	1
<i>Leptinotarsa decemlineata</i>	<i>Pisum</i>	Légumes	France	Royaume-Uni	1
<i>Leucinodes orbonalis</i>	<i>Solanum aethiopicum</i>	Légumes	Ghana	Allemagne	9
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Inde	Royaume-Uni	1
<i>Leucinodes orbonalis</i> , Tephritidae non-européens	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Inde	Allemagne	1
<i>Liriomyza</i>	<i>Apium graveolens</i>	Légumes	Thaïlande	Danemark	3
	<i>Apium graveolens</i>	Légumes	Thaïlande	Royaume-Uni	1
	<i>Brassica alboglabra</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Danemark	1
	<i>Dianthus</i>	Fleurs coupées	Italie	Allemagne	1
	<i>Ocimum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Suède	2
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Israël	République tchèque	1
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Royaume-Uni	2
<i>Liriomyza huidobrensis</i>	<i>Aster</i>	Fleurs coupées	Zimbabwe	Pays-Bas	1
	<i>Eryngium</i>	Fleurs coupées	Kenya	Pays-Bas	1
	<i>Eustoma</i>	Fleurs coupées	Kenya	Pays-Bas	1
	<i>Gypsophila</i>	Fleurs coupées	Colombie	Pays-Bas	1
	<i>Gypsophila</i>	Fleurs coupées	Equateur	Pays-Bas	2
	<i>Gypsophila</i>	Fleurs coupées	Kenya	Pays-Bas	1
	<i>Gypsophila paniculata</i>	Fleurs coupées	Kenya	Pays-Bas	1
	<i>Lisianthus</i>	Fleurs coupées	Kenya	Pays-Bas	2
	<i>Molucella</i>	Fleurs coupées	Israël	Irlande	1
<i>Liriomyza sativae</i>	<i>Ocimum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Suède	1
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Israël	République tchèque	1
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	France	3
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Pays-Bas	1
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Suède	2
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Royaume-Uni	1
	<i>Ocimum canum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Pays-Bas	1
<i>Liriomyza sativae</i> , <i>Helicoverpa armigera</i>	<i>Ocimum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Pays-Bas	1
<i>Liriomyza trifolii</i>	<i>Apium graveolens</i>	Légumes	Thaïlande*	Danemark	3
	<i>Apium graveolens</i>	Légumes	Thaïlande*	Pays-Bas	2
	<i>Gypsophila</i>	Fleurs coupées	Israël	Pays-Bas	7
	<i>Gypsophila</i>	Fleurs coupées	Kenya	Pays-Bas	1
	<i>Solidago</i>	Fleurs coupées	Zimbabwe	Pays-Bas	1
<i>Liriomyza</i>	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	France	1

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb	
<i>Maconellicoccus hirsutus</i> , <i>Bemisia tabaci</i>	<i>Colocasia</i>	Veg. pour plantation	Inde	Royaume-Uni	1	
<i>Meloidogyne</i>	<i>Anubias</i>	Veg. pour plantation	Taiwan	Allemagne	1	
	<i>Trachycarpus fortunei</i>	Veg. pour plantation	Rép. de Corée	Royaume-Uni	1	
<i>Milviscutulus mangiferae</i>	<i>Cordyline terminalis</i>	Veg. pour plantation	Singapour	Royaume-Uni	2	
<i>Miridae</i> , <i>Thrips tabaci</i>	<i>Ocimum basilicum</i> , <i>Rosa</i>	Légumes (feuilles)	Egypte	Allemagne	1	
<i>Pandeleiteius</i> , <i>Zygogramma</i>	<i>Tillandsia usneoides</i>	Boutures	Mexique	Allemagne	1	
<i>Paysandisia archon</i>	<i>Trachycarpus fortunei</i>	Veg. pour plantation	Italie	Allemagne	1	
<i>Pepino mosaic virus</i>	<i>Lycopersicon esculentum</i>	Semences	Israël*	Royaume-Uni	2	
	<i>Lycopersicon esculentum</i>	Semences	Etats-Unis	Royaume-Uni	1	
	<i>Solanum melongena</i>	Semences	Etats-Unis	Royaume-Uni	1	
<i>Phthorimea operculella</i>	<i>Solanum tuberosum</i>	Pom. de terre conso	Egypte	Russie	1	
	<i>Solanum tuberosum</i>	Pom. de terre conso	Israël	Russie	6	
	<i>Solanum tuberosum</i>	Pom. de terre conso	Maroc	Russie	1	
<i>Phytophthora ramorum</i>	<i>Rhododendron</i>	Veg. pour plantation	Autriche	Slovénie	1	
	<i>Rhododendron</i>	Veg. pour plantation	Allemagne	Slovénie	1	
	<i>Rhododendron</i>	Veg. pour plantation	Pologne	Lettonie	2	
	<i>Rhododendron</i>	Boutures	Pays-Bas	Finlande	1	
	<i>catawbiense</i>					
	<i>Rhododendron yakushimanum</i>	Veg. pour plantation	Pays-Bas	Irlande	1	
	<i>Viburnum bodnantense</i>	Veg. pour plantation	Allemagne	Slovénie	2	
<i>Potato spindle tuber viroid</i>	<i>Lycopersicon esculentum</i>	Veg. pour plantation & Semences	Pays-Bas	Autriche	1	
	<i>Petunia</i>	Veg. pour plantation	Allemagne	Slovénie	2	
	<i>Petunia</i>	Boutures	Israël	Allemagne	1	
	<i>Solanum jasminoides</i>	Veg. pour plantation	Autriche	Slovénie	1	
	<i>Solanum jasminoides</i>	Veg. pour plantation	Italie	Slovénie	2	
	<i>Solanum rantonnetii</i>	Veg. pour plantation	(Allemagne)	Autriche	1	
<i>Radopholus similis</i>	<i>Anubias</i>	Veg. pour plantation	Thaïlande	Pays-Bas	1	
	<i>Anubias barteri</i>	Plantes d'aquarium	Singapour	France	4	
	<i>Heliconia</i>	Veg. pour plantation	Costa Rica	Pays-Bas	1	
<i>Spodoptera</i>	<i>Hydrocotyle leucocephala</i>	Plantes d'aquarium	Croatie	Royaume-Uni	1	
<i>Spodoptera littoralis</i>	<i>Echeveria</i>	Boutures	Afrique du Sud	Pays-Bas	1	
	<i>Pelargonium</i>	Boutures	Espagne (Canaries)	Pays-Bas	1	
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Burundi	Pays-Bas	1	
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Ouganda	Pays-Bas	1	
<i>Spodoptera litura</i>	<i>Dendrobium</i>	Fleurs coupées	Thaïlande	Pays-Bas	1	
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Inde	Pays-Bas	1	
	Différentes espèces inconnues	Légumes	Thaïlande	Royaume-Uni	1	

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb	
Thripidae	<i>Momordica</i>	Légumes	Rep. Dominicaine	Royaume-Uni	1	
	<i>Momordica balsamina</i>	Légumes	Rep. Dominicaine	Royaume-Uni	1	
	<i>Momordica charantia</i>	Légumes	Rep. Dominicaine	Royaume-Uni	8	
	<i>Momordica charantia</i>	Légumes	Thaïlande	Royaume-Uni	1	
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Rep. Dominicaine	Royaume-Uni	3	
	<i>Solanum melongena</i>	Vég. pour plantation	Inde	Royaume-Uni	1	
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Inde	Royaume-Uni	2	
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Thaïlande	Royaume-Uni	1	
<i>Thrips palmi</i>	<i>Aranthera</i>	Fleurs coupées	Thaïlande	Pays-Bas	1	
	<i>Capsicum frutescens</i> , <i>Lagenaria siceraria</i> , <i>Momordica charantia</i> , <i>Vigna</i>	Légumes	Rep. Dominicaine	Espagne	1	
	<i>Dendrobium</i>	Fleurs coupées	Malaisie	Pays-Bas	1	
	<i>Dendrobium</i>	Fleurs coupées	Thaïlande	Danemark	2	
	<i>Dendrobium</i>	Fleurs coupées	Thaïlande	Pays-Bas	2	
	<i>Dendrobium, Vanda</i>	Fleurs coupées	Thaïlande	Pays-Bas	1	
	<i>Lagenaria siceraria</i> , <i>Solanum melongena</i> , <i>Vigna</i>	Légumes	Rep. Dominicaine	Espagne	1	
	<i>Momordica</i>	Légumes	Rep. Dominicaine	Pays-Bas	2	
	<i>Momordica</i>	Légumes	Rep. Dominicaine	Royaume-Uni	2	
	<i>Momordica</i>	Légumes	Inde	Royaume-Uni	1	
	<i>Momordica charantia</i>	Légumes	Rep. Dominicaine	Royaume-Uni	1	
	<i>Momordica charantia</i>	Légumes	Inde	Royaume-Uni	1	
	<i>Orchidaceae</i>	Fleurs coupées	Singapour	Autriche	1	
	<i>Orchidaceae</i>	Fleurs coupées	Thaïlande	Autriche	5	
	<i>Solanum</i>	Légumes	Rep. Dominicaine	Pays-Bas	2	
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Rep. Dominicaine	Pays-Bas	2	
	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Rep. Dominicaine	Royaume-Uni	1	
	<i>Thrips palmi</i> (soupçonné)	<i>Momordica</i>	Légumes	Rep. Dominicaine	Royaume-Uni	2
		<i>Momordica charantia</i>	Légumes	Rep. Dominicaine	Royaume-Uni	4
<i>Solanum melongena</i>		Légumes	Thaïlande	Royaume-Uni	2	
<i>Thrips palmi, Frankliniella occidentalis</i>	<i>Limonium</i>	Fleurs coupées	Chine	Russie	1	
<i>Thrips tabaci</i>	<i>Ocimum basilicum, Rosa</i>	Légumes (feuilles)	Egypte	Allemagne	1	
<i>Tobacco ringspot virus</i>	<i>Impatiens</i>	Boutures	Israël	Royaume-Uni	2	
	<i>Impatiens New Guinea hybrids</i>	Fleurs coupées	Israël	Royaume-Uni	1	
<i>Tomato spotted wilt virus</i>	<i>Solanum rantonnetii</i>	Vég. pour plantation	Danemark	Finlande	1	
<i>Xanthomonas axonopodis</i> pv. <i>citri</i>	<i>Citrus aurantiifolia</i>	Fruits	Inde	Royaume-Uni	2	
<i>Xiphinema rivesi</i>	<i>Trachycarpus fortunei</i>	Vég. pour plantation	Espagne	Royaume-Uni	1	

• Mouches des fruits

Organisme nuisible	Envoi	Origine	Destination	nb
<i>Anastrepha</i>	<i>Citrus</i>	Mexique	Royaume-Uni	1
	<i>Mangifera indica</i>	Rep. Dominicaine	Royaume-Uni	2
	<i>Mangifera indica</i>	Pérou	Pays-Bas	1
<i>Anastrepha obliqua</i>	<i>Mangifera indica</i>	Rep. Dominicaine	Royaume-Uni	1
<i>Bactrocera</i>	<i>Annona squamosa</i>	Thaïlande	République tchèque	1
	<i>Annona squamosa</i>	Vietnam	République tchèque	1
	<i>Mangifera indica</i>	Gambie	Royaume-Uni	1
	<i>Mangifera indica</i>	Inde	Royaume-Uni	1
	<i>Mangifera indica</i>	Pakistan	Royaume-Uni	3
<i>Bactrocera correcta</i>	<i>Syzygium samarangense</i>	Thaïlande	Royaume-Uni	1
<i>Bactrocera cucurbitae</i>	<i>Momordica charantia</i>	Thaïlande	France	2
<i>Bactrocera dorsalis</i>	<i>Annona muricata</i>	Vietnam	France	1
	<i>Annona squamosa</i>	Thaïlande	France	1
	<i>Annona squamosa</i>	Vietnam	République tchèque	2
	<i>Annona squamosa</i>	Vietnam	France	2
	<i>Capsicum frutescens</i>	Thaïlande	France	1
	<i>Mangifera indica</i>			
	<i>Mangifera indica</i>	Burkina Faso	France	1
	<i>Mangifera indica</i>	Cameroon	France	1
	<i>Mangifera indica</i>	Inde	France	1
	<i>Mangifera indica</i>	Pakistan	Royaume-Uni	3
	<i>Mangifera indica</i>	Thaïlande	France	9
<i>Mangifera indica</i>	Vietnam	France	1	
<i>Bactrocera kandiensis</i>	<i>Mangifera indica</i>	Inde	Royaume-Uni	1
<i>Bactrocera latifrons</i>	<i>Capsicum frutescens</i>	Thaïlande	France	12
<i>Bactrocera zonata</i>	<i>Mangifera indica</i>	Pakistan	Royaume-Uni	2
<i>Ceratitis capitata</i>	<i>Capsicum annum</i>	Israël	Russie	1
	<i>Citrus reticulata</i>	Argentine	Russie	2
	<i>Citrus reticulata</i>	Turquie	Russie	2
	<i>Fortunella japonica</i>	(Pays-Bas)	Russie	1
<i>Ceratitis cosyra</i>	<i>Mangifera indica</i>	Burkina Faso	France	1
Tephritidae non-européens	<i>Mangifera indica</i>	Rep. Dominicaine	Pays-Bas	1
	<i>Mangifera indica</i>	Rep. Dominicaine	Royaume-Uni	3
	<i>Mangifera indica</i>	Inde	Royaume-Uni	1
	<i>Mangifera indica</i>	Mali	Belgique	1
	<i>Mangifera indica</i>	Mali	Pays-Bas	1
	<i>Mangifera indica</i>	Pakistan	Pays-Bas	1
	<i>Mangifera indica</i>	Pakistan	Royaume-Uni	3
	<i>Syzygium samarangense</i>	Thaïlande	Pays-Bas	2

• Bois

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
<i>Anoplophora glabripennis</i>	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	Danemark	2
	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	Allemagne	1
<i>Anoplophora glabripennis</i> , <i>Apriona germarii</i>	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	Pays-Bas	1
Bostrichidae	Non spécifié	Bois d'emballage	Inde	Allemagne	1
<i>Cossus</i>	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	Allemagne	1
Trous de vers > 3 mm	<i>Larix</i>	Bois et écorce	Russie	Finlande	3
	Non spécifié	Bois d'emballage	Inde	Autriche	1
<i>Monochamus</i>	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	Pologne	1
Nematoda	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	Finlande	1
Scolytidae	Non spécifié	Bois d'emballage	Chine	Allemagne	1
<i>Sinoxylon</i>	Non spécifié	Bois d'emballage	Inde	Autriche	2
	Non spécifié	Bois d'emballage	Inde	Allemagne	2
<i>Sinoxylon indicum</i>	Non spécifié	Bois d'emballage	Inde	Belgique	1
<i>Sinoxylon Sénégalense</i>	Non spécifié	Bois d'emballage	Malaisie	Allemagne	1

• Bonsaïs

Organisme nuisible	Envoi	Origine	Destination	nb
<i>Anoplophora</i>	<i>Acer</i>	Chine	Pays-Bas	1
<i>Helicotylenchus</i>	<i>Ficus, Ligustrum,</i> <i>Serissa, Zelkova</i>	Chine	Pays-Bas	2
	<i>Ficus, Ligustrum,</i> <i>Zelkova</i>	Chine	Pays-Bas	1
<i>Helicotylenchus</i>	<i>Ligustrum</i>	Chine	Pays-Bas	1
<i>Rhizoecus hibisci</i>	<i>Carmona retusa</i>	Chine	Pays-Bas	1
	<i>Serissa</i>	Chine	Pays-Bas	1
<i>Xiphinema diffusum</i>	<i>Podocarpus</i>	Chine	Pays-Bas	1

Source: ONPV de Roumanie, 2008-10.
Secrétariat de l'OEPP, 2008-10.

2008/188 Filières d'entrée des adventices aquatiques en Nouvelle-Zélande

Un nombre important de plantes aquatiques d'eau douce ont déjà été introduites en Nouvelle-Zélande. Certaines d'entre elles sont désormais naturalisées et ont des impacts négatifs. Cependant, il existe de nombreuses autres espèces adventices potentielles signalées comme étant présentes en Nouvelle-Zélande, mais pas naturalisées, et un nombre encore plus grand d'espèces qui, si elles sont introduites, pourraient être une menace pour les écosystèmes aquatiques, et le risque qu'elles représentent doit être évalué. Les filières d'entrée connues sont décrites ci-dessous, en se basant sur des comptes-rendus historiques et des faits connus de tous.

Dissémination naturelle

En laissant de côté les activités humaines, le transport des graines par le vent et les oiseaux migrateurs représente les deux filières d'entrée les plus communes ou probables. Ces filières sont clairement observées entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Parmi les espèces aquatiques australiennes qui n'ont pas encore été signalées en Nouvelle-Zélande, il reste encore quelques espèces qui ont le potentiel pour être introduites. Par exemple, d'autres espèces de *Typha* (Typhaceae) pourraient potentiellement entrer sous forme de graines transportées par le vent. Les oiseaux migrateurs peuvent se nourrir des capsules des graines de plantes aquatiques telles que *Potamogeton* spp. (Potamogetonaceae) et *Myriophyllum* spp. (Haloragaceae) ou peuvent transporter des semences dans la boue adhérant sur leurs pattes et disséminer les plantes. *Gratiola pedunculata* (Scrophulariaceae) est un exemple récent d'introduction naturelle.

Ballast des bateaux

On pense que *Zizania latifolia* (Poaceae), *Alternanthera philoxeroides* (Amaranthaceae) et *Schoenoplectus californicus* (Cyperaceae) ont été introduites par le ballast des bateaux. Le transport d'eau de ballast est désormais réglementé avec plus de précautions en Nouvelle-Zélande, et le risque actuel de nouvelles espèces envahissantes arrivant avec le ballast apparaît minimal.

Plantes fourragères

Glyceria maxima (Poaceae) et *Paspalum distichum* (Poaceae) ont été introduites comme fourrage pour le bétail dans les zones humides, et se sont révélées problématiques. Des vérifications strictes du pouvoir envahissant des nouvelles espèces fourragères importées devraient empêcher toute autre introduction de plantes envahissantes par ce biais.

Utilisations industrielles

Phragmites australis (Poaceae) a été utilisé pour le traitement des eaux usées. L'utilisation industrielle de plantes aquatiques doit être considérée comme un risque potentiel pour l'entrée de nouvelles espèces et toute demande d'importation dans ce but doit être étudiée avec attention.

Sociétés d'acclimatation

Elodea canadensis (Hydrocharitaceae) a été la première adventice aquatique à avoir été introduite en Nouvelle-Zélande. Le risque de nouvelles importations par des sociétés d'acclimatation est improbable.

'Colonisation' avant les premières lois sur l'importation des plantes

Pour recréer un environnement à l'image de l'Europe, de nombreuses plantes ont été apportées en Nouvelle-Zélande pendant la période coloniale. Des fleurs comme les lys, les iris ou autres plantes similaires ont été introduites avec des contaminants comme *Hydrilla verticillata* (Hydrocharitaceae) ou *Chara foetida* (Characeae).

Recherches scientifiques

Hydrodictyon reticulatum (Hydrodictyaceae) et *Marsilea hirsuta* (Marsileaceae) ont été introduites pour l'enseignement. Il existe un risque que des spécimens contiennent des graines viables qui pourraient s'échapper, ou que des pratiques inappropriées soient mises en œuvre par rapport à la culture, l'enrayement et l'élimination finale de ces plantes. Malgré la valeur scientifique potentielle ou la justification pour importer des spécimens étrangers, la recherche est reconnue par les Autorités de contrôles aux frontières comme une profession à haut risque susceptible de faciliter l'entrée d'organismes indésirables.

Utilisations culinaires et médicinales

Rorippa officinale (Brassicaceae) a été introduite pour une utilisation culinaire par les Français en 1840, et est devenue une adventice très problématique en quelques années. *Eutrema wasabi* (Brassicaceae), *Ipomoea aquatica* (Convolvulaceae) et *Eleocharis dulcis* (Cyperaceae) ont aussi été introduites pour la cuisine. *Alternanthera philoxeroides* (Amaranthaceae) a récemment été trouvé cultivés comme aliment par certains membres des communautés sri-lankaises et somaliennes, confondant l'espèce avec le légume traditionnel *A. sessilis*.

Importations autorisées

La législation exige désormais que tout organisme ou nouvelle variété génétique qui n'est pas encore présent en Nouvelle-Zélande doit subir une évaluation du risque pour déterminer la sûreté et la pertinence de son entrée.

Importations incorrectement identifiées

Des exemples de plantes incorrectement identifiées dans le commerce de végétaux pour aquarium et bassins en Nouvelle-Zélande comprennent: *Gymnocoronis spilanthoides* (Asteraceae), désormais déclaré comme plante nuisible, qui a été distribuée comme étant *Hygrophila costata* (Acanthaceae), et *Hydrocotyle leucocephala* (Apiaceae), qui est encore vendu comme étant *Cardamine lyrata* (Brassicaceae).

Contaminants des importations légales

Le plus grand risque lié aux contaminants indésirables proviendrait des plantes de bassin cultivées en extérieur ou collectées dans des plans d'eau naturels. On pense que des graines ou des rhizomes de *Nymphoides peltata* (Menyanthaceae) sont arrivés comme contaminants de rhizomes de nénuphar importés.

Produits contaminés

Les équipements de drainage usagés venant de l'étranger et les emballages peuvent être contaminés par des graines indésirables, mais le risque que des espèces aquatiques soient transportées par ce moyen est faible.

Plantes commandées par correspondance

Les plantes aquatiques sont connues pour être expédiées à travers le monde par la poste, et de nombreuses espèces sont susceptibles d'être commercialisées sans autorisation. Ceci s'applique aux secteurs de la recherche, des affaires et au grand public. Cela comprend l'incorporation de graines dans des colis privés. Internet fournit une autre source pour accéder à des sociétés de vente par correspondance du monde entier.

Voyageurs

La contamination des bagages 'accidentelle' (délibérée ou réelle) (par ex. les équipements sportifs utilisés dans l'eau) peut arriver, mais il n'est pas possible de prouver l'intention et d'obtenir des informations fiables sur l'étendue de cette pratique.

Conclusions

Sur la base des enquêtes réalisées jusqu'à présent, on pense qu'il n'y a que 2 importateurs de plantes aquatiques vivantes en Nouvelle-Zélande et ils importent des plantes du Danemark, de Singapour et d'Amérique du Sud. Ceci est dû à la petite taille du marché des plantes aquatiques en Nouvelle-Zélande et aux coûts d'importation des plantes par les voies légales. En outre, il semble que les personnes important des plantes pensent que l'industrie devrait s'autoréguler pour empêcher l'établissement d'espèces problématiques dans le pays et pour éviter que des restrictions prohibitives soient imposées par les autorités en charge de la réglementation. Dans cette perspective, la probabilité que de nouvelles espèces entrent dans le pays par le biais d'un commerce responsable apparaîtrait limitée. D'un autre côté, on remarque que les interdictions encouragent le recours à des filières d'entrée illégales. Pour les plantes aquatiques, le plus grand risque d'introduction de nouvelles espèces en Nouvelle-Zélande semble être via les voyageurs.

Source: Champion PD, Clayton JS (2000) Border control for potential aquatic weeds. Stage 1. Weed risk model. Science for conservation 141. Department of conservation, New Zealand. 48 p.
<http://www.doc.govt.nz/upload/documents/science-and-technical/sfc141.pdf>

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes, plantes aquatiques

Codes informatiques : ALRPH, CARLY, CRFFO, ELDCA, ELODU, ETMWA, GLYMA, GYNP, HYDLE, HYGCO, HYKLE, HYLVE, IPOAC, 1MYPG, NAAOF, NYPPE, 1PTMG, 1TYHG, PASDS, PHRCO, ZIZLA, NZ

2008/189 Un modèle d'évaluation du risque pour les plantes aquatiques en Nouvelle-Zélande

Le modèle d'évaluation du risque pour les adventices a été d'abord élaboré par le Ministère de l'Agriculture et de la Forêt (MAF) pour classer les plantes terrestres, mais un nouveau modèle pour les plantes aquatiques a été développé. Les caractéristiques écologiques et biologiques de la plante, ainsi que son pouvoir envahissant sont évaluées sur la base d'observations de leur comportement en Nouvelle-Zélande, et/ou d'informations venant d'autres pays. Ces caractéristiques sont listées ci-dessous, et pour chacune, des recommandations sont faites sur les différentes réponses possibles:

Adaptabilité (allant de 2 à 10, en ajoutant les différentes variables)

Ceci concerne la tolérance à une gamme de variables environnementales:

- tolérance à la température: note de 0 à 3, 0 si la plante est tuée pendant l'hiver, 1 si les parties aériennes disparaissent pendant l'hiver, 2 si elle est limitée par les températures hivernales, 3 si elle est tolérante au gel
- salinité: 0 ou 1, 0 si elle ne peut pas tolérer les conditions salines, 1 si elle peut
- gamme d'habitats: 1 à 3, 1 si gamme étroite, 2 si capable de pousser dans l'eau ou les zones humides ou dans un sol superficiel à profond (>5 m), 3 si capable de pousser aussi bien dans l'eau que les terrains secs
- type eau/substrat: 1 à 2, 1 si limité aux substrats sableux à boueux, ou eaux oligotrophes à eutrophes, 2 si tolérant aux deux.
- transparence de l'eau: 0 à 1, 1 si pas affectée par la transparence de l'eau (pour les plantes flottantes ou émergées).

Habitat (allant de 1 à 9, en ajoutant les différentes variables)

- lentique: rivières, cours d'eau, drains, canaux d'irrigation: noté de 0 à 3, 0 si absent, 1 si présent mais pas adventice, 2 si adventice mineure, 3 si adventice majeure
- lotique: étangs, lacs superficiels et profonds: 0 à 3 comme précédemment
- zones humides: bords de cours ou plan d'eau, marais, marécages, tourbières: 0 à 3 comme précédemment

Capacité à la compétition (allant de 0 à 10, en ajoutant les différentes variables)

- avec le même type biologique, c'est-à-dire submergée, flottante, émergée: 0 à 8, 8 pour *Hydrylla*, *Ceratophyllum* et *Egeria*.
- entre types biologiques: 0 à 2, 0 si pas d'interaction, 1 s'il existe une suppression, 2 si capable de complètement déplacer un autre type biologique.

Dispersion des propagules (allant de 0 à 10, en ajoutant les différentes variables)

- dispersion en dehors du bassin-versant par des agents naturels, par ex. oiseaux, vent: 0 à 5, 1 si la propagule peut être disséminée par les oiseaux, 5 si propagule est bien adaptée à la dispersion par les oiseaux/le vent
- dispersion en dehors du bassin-versant par une activité humaine accidentelle, par ex. équipement de drainage, remorque pour bateau, filets: 0 à 3, 3 si dissémination par les 3 méthodes
- dispersion en dehors du bassin-versant par introduction délibérée: 0 à 1, 1 si attractive pour les humains (bassins ornementaux ou aquarium)
- dissémination efficace au sein du plan d'eau/bassin-versant: 0 à 1, 1 si efficace au sein du plan d'eau par des graines ou des fragments végétaux

Maturation (allant de 1 à 3, en ajoutant les différentes variables)

Comprend le taux de croissance et le temps de maturité en conditions idéales.

Capacité germinative (allant de 0 à 5, en ajoutant les différentes variables)

- quantité: 0 à 3, 0 si nul, 1 si <100 graines/plante, 2 si 100-1000, 3 si >1000
- viabilité, persistance: 0 à 2, 1 si faible viabilité, 2 si forte viabilité pendant plusieurs années

Capacité de clonage (allant de 0 à 5, en ajoutant les différentes variables)

0 si aucune dissémination végétative, 1 pour la formation de touffes, 3 pour rhizomes/stolons, 5 pour rhizomes/stolons/fragmentation de grande portée capables de former de nouvelles colonies.

Obstruction (allant de 0 à 10, en ajoutant les différentes variables)

- physique - utilisation de l'eau (loisir): 0 à 2, 1 pour nuisance mineure, 2 pour nuisance majeure
- physique - accès: 0 à 2, comme précédemment
- physique - débit de l'eau, production d'énergie: 0 à 2, comme précédemment
- physique - irrigation, contrôle des inondations: 0 à 2, comme précédemment
- esthétique: 0 à 2, 1 pour un problème soit visuel soit olfactif, 2 pour les deux

Dégâts aux zones naturelles (allant de 0 à 10, en ajoutant les différentes variables)

- réduit la biodiversité: 0 à 5, 5 pour les peuplements monospécifiques, en réduisant la note pour un impact décroissant
- diminue la qualité de l'eau: 0 à 3, 3 pour des impacts majeurs en particulier la désoxygénation
- affecte négativement les processus physiques: 0 à 2, 2 pour des effets majeurs sur la stabilité du substrat, l'hydrologie (inondations)

Autres caractéristiques indésirables (allant de 0 à 3, en ajoutant les différentes variables)

- détérioration de la santé, par ex. noyade, toxique, bords des feuilles coupants, habitat pour les moustiques: 0 à 2, 2 pour 2 effets ou plus
- adventice agricole: 0 à 1, 1 si c'est une adventice

Etendue de l'habitat adapté (allant de 0 à 9, en ajoutant les différentes variables)

Habitat disponible présent en Nouvelle-Zélande noté sur 10, quantité d'habitat disponible non occupé notée sous forme de fraction, par ex. *Alternanthera philoxeroides* 4/6 (note 4), *Hydrilla verticillata* 9/10 (note 9)

Résistance aux mesures de lutte (allant de 0 à 10, en ajoutant les différentes variables)

- facilité de mise en œuvre: 0 à 2, 2 si l'accessibilité à la plante est difficile, par ex. croissance dense et haute impénétrable
- reconnaissance du problème: 0 à 1, 1 si difficile de reconnaître la plante, par ex. espèce submergée
- champ d'application de la méthode de lutte: 0 à 2, 1 si seulement une option de lutte, 2 si aucune option
- pertinence: 0 à 1, 1 si la méthode de lutte n'est pas toujours acceptable, par ex. herbicide non homologué
- efficacité: 0 à 2, 1 si lutte partielle, 2 si inefficace
- durée de la lutte: 0 à 2, 1 si lutte pendant 3 mois ou plus, 2 si aucune méthode de lutte

Problèmes dans d'autres pays (allant de 0 à 5, en ajoutant les différentes variables)

0 si elle n'est pas envahissante ailleurs, 1 si envahissante mais pas dans les tropiques, 2 si c'est une adventice tropicale, 3 si envahissante mais pas dans d'autres pays tempérés, 4 si seulement problématique dans certains pays tempérés, 5 si largement répandue dans d'autres pays tempérés

Ce modèle d'évaluation du risque pour les adventices a été testé en utilisant les plantes aquatiques envahissantes en Nouvelle-Zélande. Les scores obtenus avec ce modèle ont été comparés avec le score obtenu avec modèle d'évaluation du MAF (initialement prévu pour les plantes terrestres). Chaque espèce a été vérifiée dans le Global Compendium of Weeds (GCW) afin d'indiquer son comportement envahissant ailleurs dans le monde, ainsi que dans Flora Europaea et la base de données DAISIE pour déterminer sa présence et son comportement envahissant au sein de la région OEPP. Cette dernière information n'est qu'indicative, et "/" indique qu'aucune autre information n'a pu être trouvée.

Espèce	Origine	Type	Score du modèle	Score MAF	GCW*	Répartition OEPP
<i>Phragmites australis</i> (Poaceae)	Euro-med	Émergée, présente en NZ	74,5	15	W, NW, AW, EW	Largement répandue
<i>Hydrilla verticillata</i> (Hydrocharitaceae)	Eur., Austr., Inde, Asie?	Toujours submergée	74	22	W, SW, NW, AW, EW	DE, GB, IE, RU
<i>Zizania latifolia</i> (Poaceae)	Asie	Émergée, présente en NZ	68	14	W, EW	GB, LV, RU
<i>Ceratophyllum demersum</i> (Ceratophyllaceae)	Cosmop.	Toujours submergée	67	22	W, SW, NW, AW, EW	Largement répandue
<i>Eichhornia crassipes</i> (Pontederiaceae) Liste A2 de l'OEPP	Am. S.	Flottante	67	22	W, SW, NW, AW, EW	ES, IT, PT
<i>Panicum repens</i> (Poaceae)	Afrique, Asie, Eur.	Évalué pour importation en NZ	66	9	W, NW, AW, EW	Largement répandue
<i>Ludwigia peruviana</i> (Onagraceae)	Am. S.	Évalué pour importation en NZ	65	13	W, SW, NW, AW, EW	Pas signalé
<i>Egeria densa</i> (Hydrocharitaceae) Liste OEPP des PEE	Am. S.	Toujours submergée	64	23	W, NW, AW, EW	AT, BE, CH, DE, ES, FR, GB, IT, NL, Azores (PT), TR
<i>Alternanthera philoxeroides</i> (Amaranthaceae) Liste d'Alerte de l'OEPP	Am. S.	Émergée, présente en NZ	63	22	W, SW, NW, AW, EW	FR, IT
<i>Lagarosiphon major</i> (Hydrocharitaceae) Liste OEPP des PEE	Afrique	Toujours submergée	60	23	W, SW, NW, AW, EW	BE, CH, DE, GB, FR, IE, IT
<i>Nymphoides peltata</i> (Menyanthaceae)	Asie, Eur.	Nénuphar	58	17	W, NW, AW, EW	Largement répandue, envahissante en CH, DK, IE, SE
<i>Cabomba caroliniana</i> (Cabombaceae) Liste OEPP des PEE	Am. S.	Évalué pour importation en NZ	58	16	W, NW, AW, EW	BE, FR, GB, HU, NL

Espèce	Origine	Type	Score du modèle	Score MAF	GCW*	Répartition OEPP
<i>Salvinia molesta</i> (Salviniaceae) Liste d'Alerte de l'OEPP	Am. S.	Flottante	57	17.5	W, NW, AW, EW	IT
<i>Myriophyllum aquaticum</i> (Haloragaceae) Liste OEPP des PEE	Am. S.	Émergée, présente en NZ	56,5	17	W, NW, AW, EW	DE, IE
<i>Sagittaria graminea</i> (Alismataceae)	Am. N., Am. S.	Émergée, présente en NZ	52	26	W, NW, EW	Pas signalée
<i>Vallisneria</i> spp. (Hydrocharitaceae)	Subtrop.	Toujours submergée	51	23	/	
<i>Sagittaria montevidensis</i> (Alismataceae)	Am. N., Am. S.	Émergée, présente en NZ	46	25	W, SW, NW, AW, EW	ES
<i>Elodea canadensis</i> (Hydrocharitaceae)	Am. N.	Toujours submergée	46	24	W, SW, NW, AW, EW	Largement répandue
<i>Nymphoides geminata</i> (Menyanthaceae)	Asie, Australasia	Nénuphar	46	18	W, EW	/
<i>Pistia stratiotes</i> (Araceae) Liste d'Alerte de l'OEPP	Am. S.	Flottante	42	20	W, SW, NW, AW, EW	Canarias (ES)
<i>Regnellidium diphyllum</i> (Marsileaceae)	Am. S.	Évalué pour importation en NZ	20	4	W	Pas signalée

* Abréviations pour la colonne Global Compendium of Weeds:

W: adventice; SW: adventice probable; NW: adventice nuisible; AW: adventice agricole; EW: adventice environnementale.

Il apparaît que *Zizania latifolia*, *Ludwigia peruviana*, *Sagittaria graminea* et *Sagittaria montevidensis* mériteraient plus d'attention concernant le risque qu'elles représentent pour la région OEPP.

Source: A Global Compendium of Weeds http://www.hear.org/qcw/alpha_select_qcw.htm
Champion PD, Clayton JS (2000) Border control for potential aquatic weeds. Stage 1. Weed risk model. Science for conservation 141. Department of conservation, New Zealand. 48 p. <http://www.doc.govt.nz/upload/documents/science-and-technical/sfc141.pdf>
Delivering Invasive Alien Species Inventories for Europe (DAISIE) Database. <http://www.europe-aliens.org/>
Tutin TG, Heywood VH, Burges NA, Moore DM, Valentine DH, Walters SM and Webb DA (1964/80) *Flora Europaea*, Vol 1-5. Cambridge University Press, Cambridge (GB).

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes, évaluation du risque pour les adventices

Codes informatiques : ALRPH, CABCA, CEYDE, EICCR, ELDC, ELDE, HYLVE, LGAMA, LUDPV, MYPBR, NYPPE, PANRE, PHRCO, PIIST, RGLDI, SAGGR, SAGMO, SAVMO, 1VAIG, ZIZLA, NZ

2008/190 Plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Zélande

De plus en plus, des espèces indigènes de Nouvelle-Zélande sont introduites dans d'autres régions tempérées du monde, et une proportion importante est déjà devenue envahissante. Comme le commerce à partir de la Nouvelle-Zélande ne s'est développé que depuis 150 ans, les opportunités pour les espèces indigènes de s'établir dans d'autres régions biogéographiques sont relativement récentes. Le principal responsable de l'exportation de plantes indigènes de Nouvelle-Zélande est l'industrie horticole, qui s'est concentrée sur les formes pérennes intéressantes.

Les espèces végétales indigènes de Nouvelle-Zélande qui sont considérées comme étant envahissantes dans certaines parties du monde sont listées ci-dessous. Chaque espèce a été vérifiée dans le Global Compendium of Weeds (GCW) afin d'indiquer son comportement envahissant ailleurs dans le monde, ainsi que dans Flora Europaea et la base de données DAISIE pour déterminer sa présence et son comportement envahissant au sein de la région OEPP. Cette dernière information n'est qu'indicative, et "/" indique qu'aucune autre information n'a pu être trouvée.

Espèce	Filière d'entrée	GCW*	Zone de naturalisation	Répartition OEPP
<i>Acaena novae-zelandiae</i> (Rosaceae)	Contaminant	W, NW, EW	Eur., Am. N.	GB, IE
<i>Cardamine corymbosa</i> (Brassicaceae)	Contaminant	W, AW	Australie	GB
<i>Carex albula</i> (Cyperaceae)	Horticulture	W, NW, EW	Australie	/
<i>Carex flagellifera</i> (Cyperaceae)	Horticulture	W, SW, NW	Australie	/
<i>Carex testacea</i> (Cyperaceae)	Horticulture	W, NW, EW	Australie	/
<i>Coprosma repens</i> (Rubiaceae)	Horticulture	W, SW, EW	Australie, Eur., Am. N., Af. S	GB, Madeira (PT)
<i>Coprosma robusta</i> (Rubiaceae)	Horticulture	W, EW	Australie, Eur., Am. N.	/
<i>Cordyline australis</i> (Agavaceae)	Horticulture	W, NW, EW	Pacifique	FR, GB, IE
<i>Cortaderia fluvida</i> (= <i>C. richardii</i>) (Poaceae)	Horticulture	W, NW, EW	Australie, Eur., Am. N.	FR, GB
<i>Corynocarpus laevigatus</i> (Corynocarpaceae)	Horticulture	W, EW	Am. N., Australie, Pacifique	/
<i>Crassula helmsii</i> (Crassulaceae) Liste A2 de l'OEPP	Horticulture	W, NW, EW	Eur.	BE, DE, ES, FR, GB, IE, IT, NL
<i>Crassula sieberiana</i> (Crassulaceae)	Horticulture	W	Am. N.	/
<i>Epilobium billardieranum</i> (Onagraceae)	Horticulture	W, EW	Australie, Eur., Am. N.	/
<i>Epilobium nummularifolium</i> (= <i>E. brunnescens</i>) (Onagraceae)	Horticulture	EW	Eur.	GB, IE
<i>Epilobium komorovianum</i> (Onagraceae)	Horticulture	-	Eur.	GB, SK
<i>Epilobium rotundifolium</i> (Onagraceae)	Horticulture	EW	Australie	/

Espèce	Filière d'entrée	GCW*	Zone de naturalisation	Répartition OEPP
<i>Hebe barkeri</i> (Scrophulariaceae)	Horticulture	-	Eur.	GB?
<i>Hebe brachysiphon</i> (Scrophulariaceae)	Horticulture	-	Eur.	GB
<i>Hebe dieffenbachii</i> (Scrophulariaceae)	Horticulture	-	Eur.	GB
<i>Hebe elliptica</i> (Scrophulariaceae)	Horticulture	EW	Australie	FR
<i>Hebe parviflora</i> (Scrophulariaceae)	Horticulture	-	Australie	/
<i>Hebe salicifolia</i> (Scrophulariaceae)	Horticulture	-	Eur.	GB, IE, Azores (PT)
<i>Hebe speciosa</i> (Scrophulariaceae)	Horticulture	W, EW	Australie, Am. N.	GB?, IE
<i>Hoheria populnea</i> (Malvaceae)	Horticulture	W	Am. N.	GB
<i>Hydrocotyle tripartita</i> (Apiaceae)	?	W	Australie	/
<i>Leptospermum ericoides</i> (Myrtaceae)	Horticulture	W, EW	Pacifique	/
<i>Leptospermum scoparium</i> (Myrtaceae)	Horticulture	W, EW	Pacifique	GB, Azores, Madeira (PT)
<i>Metrosideros excelsa</i> (Myrtaceae)	Horticulture	W, NW, EW	Australie, Af. S	Azores, Madeira (PT)
<i>Muehlenbeckia complexa</i> (Polygonaceae)	?	W, EW	Australie	Baleares (ES), FR, GB, IE, PT (dont Azores, Madeira)
<i>Muehlenbeckia ephedroides</i> (Polygonaceae)	?	-	Australie	/
<i>Myoporum laetum</i> (Myoporaceae)	Horticulture	W, NW, EW	Australie, Am. N.	ES, Corse (FR), PT
<i>Myriophyllum propinquum</i> (Haloragaceae)	?	W, EW	Australie	/
<i>Olearia avicennifolia</i> (Asteraceae)	Horticulture	-	Eur.	/
<i>Olearia traversii</i> (Asteraceae)	Horticulture	-	Eur.	IE
<i>Phormium cookianum</i> (Agavaceae)	Horticulture	-	Eur.	GB
<i>Phormium tenax</i> (Agavaceae)	Horticulture, industrie des fibres	W, SW, EW	Australie, Am. N., Pacifique	GB, IE, Azores (PT)
<i>Pittosporum crassifolium</i> (Pittosporaceae)	Horticulture	W, AW, EW	Australie	GB
<i>Pittosporum eugenioides</i> (Pittosporaceae)	Horticulture	W, EW	Australie	/
<i>Solanum aviculare</i> (Solanaceae)	Horticulture	W, EW	Australie, Caraïbes, Am. N.	/

* Abréviations pour la colonne Global Compendium of Weeds:

"-": pas de signalement de comportement envahissant; W: adventice; SW: adventice probable; NW: adventice nuisible; AW: adventice agricole; EW: adventice environnementale.

Certaines espèces sont signalées en Europe par Yeates & Williams (2006), alors qu'aucune donnée précise n'a pu être trouvée (par ex. *Olearia avicennifolia*). D'un autre côté, certaines espèces n'ont pas été mentionnées comme présentes en Europe, alors que certaines occurrences spécifiques existent (par ex. *Cardamine corymbosa*). En outre, de nombreuses

espèces de Nouvelle-Zélande sont présentes en Grande-Bretagne, soulignant les échanges commerciaux entre ces deux pays.

Source: A Global Compendium of Weeds. http://www.hear.org/gcw/alpha_select_gcw.htm
 Delivering Invasive Alien Species Inventories for Europe (DAISIE) Database.
<http://www.europe-aliens.org/>
 Tutin TG, Heywood VH, Burges NA, Moore DM, Valentine DH, Walters SM and Webb DA
 (1964/80) *Flora Europea*, Vol 1-5. Cambridge University Press, Cambridge (GB).
 Yeates GW, Williams PA (2006) Export of Plant and Animal Species from an Insular
 Biota. *Ecological Studies* 186, 85-100.

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques
 envahissantes, signalements

Codes informatiques : ACENZ, CCKLA, CDLAU, CDTFU, CPMRE,
 CPMRO, CRXTE, CSBHE, CSBSI, EPIBI, EPINU, HBEBR, HBEEL,
 HBEPa, HBESA, HBESP, HOHPO, HYDTR, LEKER, LEKSC, MTDEX,
 MUECO, MUEEP, MYMLA, MYPPR, OLRAV, OLTRR, PHMCK,
 PHMTE, PTUCR, PTUEU, SOLAV, NZ

2008/191 10^e Congrès mondial sur les plantes parasites (Kusadasi, TR, 2009-06-08/12)

La Société internationale des plantes parasites (International Parasitic Plant Society) organise son 10^e Congrès mondial à Kusadasi (TR) les 2009-06-08/12 sur le thème 'Plantes parasites dans le cadre d'un changement mondial'.

La contribution et la participation de chercheurs, de l'industrie, et d'autres parties intéressées par les plantes parasites envahissantes ou non est encouragée. Les principaux sujets seront notamment:

- Evolution et phylogénie des plantes parasites
- Biochimie et physiologie du parasite (dont biologie moléculaire)
- Biologie florale
- Ecologie et biologie des populations des espèces parasites
- Communication hôte-parasite (stimulation de la germination, induction de l'haustorium, etc.)
- Réponses des hôtes et non-hôtes au parasitisme
- Gestion des plantes parasites envahissantes
- Réglementation et mesures phytosanitaires
- Economie

Source: The International Parasitic Plant Society:
<http://www.ippsTurquie.com/default.asp?link=home>

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques
 envahissantes, conférence

Codes informatiques : TR